



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE COMITÉ D'ADMINISTRATION

DATE : 27 février 2018
HEURE : 9h00
ENDROIT : Centre communautaire St-Colomban
323 Montée de l'Église, St-Colomban

PROCÈS -VERBAL

INVITÉS PRÉSENTS

PAUL GERMAIN, président
XAVIER-ANTOINE LALANDE, vice-président
JEAN-GUY JOUBERT, trésorier
LOUISE GALLANT, administratrice
LINDA LALONDE, administratrice
BRUNO LAROCHE, administrateur
RICHARD CHAMPAGNE, administrateur
VIVIANE DAGENAI, Secrétaire

LOUISE BOURGEOIS, directrice générale

INVITÉS ABSENTS

ROGER HOTTE, administrateur MRC RDN
PIERRE GODIN, Administrateur MRC RDN
PIERRE DAIGNEAULT, administrateur

1. Mot de bienvenue

Paul Germain ouvre la séance à 9h24

Monsieur Germain explique l'absence de monsieur Roger Hotte. Rencontre avec quelqu'un qui est intéressé à produire une offre de service. Il devrait obtenir ce document vendredi 2 mars, et nous le faire parvenir. Pour cette raison la réunion réservée pour une journée aujourd'hui pour discuter du développement du transport collectif est reportée au 27 mars 2018 en P.M

2. Adoption de l'ordre du jour du 27 février 2018

Résolution : AR20180227.2

Proposition par Jean-Guy Joubert d'adopter l'ordre du jour avec ajout au varia :

8.1 Préparation de l'assemblée générale

8.2 Feuilles de route

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 30 janvier 2018

Résolution AR20180227.3

Proposition par Xavier Lalande d'adopter le procès-verbal du 30 janvier 2018.

Madame Linda Lalonde demande que son nom soit ajouté aux invités absents

ADOPTÉE TELLE QU'AMENDÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivi du procès-verbal du 30 janvier 2018

a) **Contrat de taxi** : Paul Germain a rencontré les chauffeurs de taxi mais manque de temps pour rédiger les contrats.

Constaté par Jean-Guy Joubert et Paul Germain : Les chauffeurs de la compagnie «Taxi St-Jérôme» ont un matériel informatique développé supérieur à ce qu'on croyait.

b) **Me Mercille** : La cause pour laquelle il avait été engagé est suspendue sine die.

c) **Nombre de passagers sur l'Inter, territoire de Prévost. Avons-nous un chiffre ?**

Pas de chiffre quant à la fréquentation.

Résolution AR20180227.4C

Proposition par Paul Germain

En prévision du renouvellement de contrat, Madame Bourgeois devra faire la demande par écrit de la fréquentation de l'Inter sur le territoire de Prévost au TACL.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) **Destruction des documents officiels :**

Résolution AR20180227.4D

Proposition par Louise Bourgeois, appuyé par Paul Germain :

Le contrat **annuel** de destruction des documents sera octroyé à la firme « CONFIDENTIEL » si après vérification par elle-même ce dernier s'avère le plus avantageux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) **Diminution du temps de réservation dans les cas urgents, combien d'appel ?**

- Sommaire des idées échangées.
- Dans un 1^{er} temps, définir nos routes avec points de chute pour permettre de ramasser des citoyens sur le trajet.
- Dans un 2^e temps, intégrer nos services avec les moyens de transport limitrophes.
- Rentabiliser ce qu'on fait déjà.
- Mise à jour annuelle des arrêts suivant l'évolution des déplacements des citoyens.
- Investir dans un logiciel de réservation.
- Puisque la Compagnie de Taxi St-Jérôme semble posséder un logiciel de réservations, Paul Germain et Bruno Laroche se proposent de rencontrer cette compagnie pour explications du logiciel.

Résolution 20180227.4 E (1^{ère} proposition)

Proposition par Xavier – Antoine Lalande

- Lors d'appel que soit pris en note l'heure, l'origine, la destination, pour le besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 20180227.4 E (2^e proposition)

Proposition par Louise Bourgeois de procéder à la publicité de la nouvelle possibilité de réservation, par affichage dans les taxis, journaux locaux, site Web du TAC et des villes concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Correspondance

Aucune correspondance ce mois-ci.

6. Adoption des comptes à payer au 27 février 2018

Proposition par Paul Germain

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque 4695 au chèque 4715 inclusivement pour le transport adapté et du chèque 2244 au chèque 2256 inclusivement pour le transport collectif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Rapport budgétaire.

Paul Germain fait un résumé de sa rencontre avec le comptable. Nous avons un surplus d'environ 560,000\$

N.B. Nous recevrons 125,000\$ du MTQ parce que retenue de 75,000\$ de l'an dernier.

8. Varia

8.1 Préparation de l'assemblée générale

Rédaction par le Président, du message à transmettre, la vision et les réalisations.

8.2 Feuilles de route.

Se référer au point 4 ci-dessus.

9. Fermeture de l'assemblée

Levée de l'assemblée à **11h11**.

10. Prochaine rencontre

La prochaine réunion régulière se tiendra le 27 mars 2018, à 9h00, à l'hôtel des régions au 161 Chemin de la Gare St-Jérôme, suivie de l'assemblée générale annuelle à 10h30

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées.

PAUL GERMAIN
Président

VIVIANE DAGENAI
Secrétaire.